

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire

La direction des Equipements publics de la wilaya de Blida

Concours national d'architecture restreint N° 09/2025

NIF: 411024000009010

## Projet : ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN COLLEGE N° 01 TYPE 6 AU NIVEAU DU SITE DES 30831 LLV NOUVEAU POLE URBAINE EL AFFROUN, COMMUNE D'EL AFFROUN WILAYA DE BLIDA (CITE D'HABITAT INTEGRES 2026)

Seuls les Architectes Agrées Ou Les bureaux d'études crée par décret peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida cité des fières ZEDRI Ben Boulaïd, Blida qui remplissent les conditions suivantes :

### 1/// Capacités techniques : disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

- ✓ En termes d'existence : est destiné pour les Architecte Agrée inscrit au tableau national de l'ordre d'architecte sur présentation d'une mise à jour CLOA de l'exercice en cours, ou Mise à Jour CNOA ou les bureaux d'études crée par décret qui ont au minimum **Quatre (04) Ans d'existences.**

✓ **Moyens humains** : justifiés par les diplômes, les certificats affiliations CNAS (valide moins de trois (03) mois) ou les contrats ANEM accompagné par fiche de carrière CNAS cas échéant. Il s'agit de :

- ✓ Architecte ayant une expérience égale ou supérieure à **Quatre (04) Ans révolus.**
- ✓ Ingénieurs d'état ou Master dans le domaine de bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à **Trois (03) Ans révolu.**

- ✓ **Références professionnelles** : Ayant déjà Réalisé étude ou étude et suivi d'un projet Classé à la catégorie « C » ou Plus Ou Deux (02) Projet Catégorie « B », justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée cas échéant.

### 2///Capacités professionnelles (pour les architectes) :

Une copie de l'attestation de mise à jour délivrée par l'ordre des architectes en cour de validité (mise à jour de l'exercice en cours).

### 3/// Capacités financières :

Les candidats ou soumissionnaires ayant la Somme de chiffre d'affaire égal ou supérieur à **Quatre (04) millions de dinars algériens.**

Il s'agit de la somme du chiffre d'affaire des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) justifié par les bilans financier visé par les services des impôts pour les personnes physique, et certifier par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ayant un chiffre d'affaire supérieur à 10 millions de dinars algériens conformément à l'article 66 de la loi de finance 2011.

#### NB :

- ❖ Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.
- ❖ Les documents demandés dans le dossier candidature ne peuvent pas faire objet de complément.

Les offres doivent comporter :

#### 01/Première PHASE :

##### 1/Le dossier de candidature comprend :

- ✓ Une déclaration de candidature remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- ✓ Une déclaration de probité, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- ✓ Copie de la mise à jour de l'exercice en cours délivré par l'ordre des architectes.
- ✓ Une copie du statut pour les personnes morales.
- ✓ Les bilans des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts.
- ✓ Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidatures

#### 02/Deuxième PHASE :

##### 1/ L'offre technique comprend :

- ✓ La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- ✓ Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire.
- ✓ Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

##### 2/ L'offre de prestations comprend :

- ✓ Les pièces graphiques et écrites :
  - a)- Dossier graphique
  - b)- Pièces écrites

##### 3/ L'offre financière comprend :

- ✓ La lettre de soumission, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- ✓ Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie variable).

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

**PHASE 01** « Dossier Candidature» inséré dans une enveloppe cacheté, indiquant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de concours cette enveloppe est insérés dans une deuxième enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention a Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Blida « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Concours National d'Architecture Restreint N° ...

La durée de préparation de l'offre de candidature est fixée à 10<sup>ème</sup> jour à partir de la première parution du concours dans les quotidiens nationaux et le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), et dans la presse électronique. Le (dossier candidatures) doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H30 au plus tard à Midi 12h00.

L'ouverture se fera le même jour de dépôt des offres à 14.00 H Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.

**PHASE 02** «L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, et anonyme le tous est insérés dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention a Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya de Blida « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Concours National d'Architecture Restreint N° .....

La durée de préparation des offres (L'offre technique, l'offre de prestation et l'offre financière) est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis aux candidats (**pré qualifiés**), dans les quotidiens nationaux et le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP), et dans la presse électronique pour les bureaux d'études concernés par le dépôt de l'offre technique, de prestation (architecturale) et l'offre financier de 08H30 au plus tard à Midi 12h00.

La durée de la validité des offres est de 90 Jours augmentée de la durée de préparation des offres.

**NB : Notre service à publié les placards publicitaires paru dans les quotidiens nationaux sur la page de la Wilaya.**